



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 26 MARS 2026**

Présidence : M. Dominique Berset, Président

Présents : 28 membres

Excusés : 16 membres, soit :

MM. Jean- Luc Aebischer, Mirko Bonfadelli, Laurent Borgeaud, François Deppierraz, Patrick Dizerens, Thomas Gasser, Yannick Jouan, Steve Moro, Claude Rapin, Kevin Zutter
Mmes Sylviane Bonfadelli, Lauren Deppierraz, Diana Dini, Barbara Grivel, Joëlle Maran, Ursula Marclay,

Absents : 9 membres (non excusés) :

M. André Baumann, Franck Baumann, Yoann Dufour, Patrick Favre, Oscar Giana Mendes, Philippe Monod, Simon Schenker
Mmes Agnès Alves de Souza, Suzanne Dupuis Simm

Observateurs : MM. André Hodder, Eyal Kaspi
Mme Paris Jafari

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
- 2.- Préavis municipal N°1/2026 relatif à la création d'une Association de communes en charge de la Gestion des Eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV), installations intercommunales y afférentes et approbation des statuts
- 3.- Divers

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Président passe à l'adoption du procès-verbal de la séance du jeudi 11 décembre 2025. Il est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION DU BUREAU

Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur Le Préfet, Pascal Dessauges, procédera à l'installation des autorités (conseil communal et municipalité) le mercredi 17 juin 2026 à 18 :30.

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Marco Baraldini prie d'excuser Madame Stéphanie Borgeaud qui a été convoquée à une soirée des syndics.ques.

Il remercie également toutes les personnes qui ont voté pour la Municipalité et nous informe que Madame Stéphanie Borgeaud a été élue tacitement Syndique.

Un contrôle radar a été effectué le 28 janvier 2026 à 13h00, 145 véhicules ont été contrôlés, aucune infraction n'a été constatée.

Madame Sandrine Gaudard nous donne l'information ci-dessous :

Le réseau AJENOL, qui coordonne l'accueil de jour des enfants entre les communes de Bournens, Boussens, Sullens, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Jouxten-Mezery et Prilly, est reconnu par la FAJE (fondation d'accueil de jour des enfants) jusqu'en 2030.

Cependant, la ville de Prilly a annoncé son retrait du réseau AJENOL pour la fin de cette année. Le réseau couvre les besoins en accueil de jour d'un bassin de population de 28'192 habitants et sans Prilly, nous serons à 13'426 habitants. Ce qui bouleverse l'entier du réseau avec une nouvelle organisation et un nouveau financement

Les six communes restantes ont ainsi lancé une réflexion stratégique accompagnée d'une experte, avec l'objectif de proposer une nouvelle organisation d'ici l'automne, tout en assurant, bien sûr, la continuité des services actuels.

Elle nous informe également que pour la 3^{ème} année consécutive, notre commune participe au challenge « Duel intercommunal Coop », dont l'agenda sportif du village sera diffusé dans les médias sociaux et dans l'application Duel intercommunal Coop.

Elle nous invite à participer au premier « Repair Café communal » qui se tiendra le samedi 9 mai 2026 au foyer de la grande salle, atelier communal de réparation et de recyclage.

Et pour terminer ses annonces, elle nous fait savoir que dans le cadre du PECC (plan énergie et climat communal) les personnes qui passeront à Boussens à vélo seront conviées par la Municipalité à une collation sur la place du village le mercredi 7 mai 2026 entre 17h00 et 19h00.

2. PREAVIS MUNICIPAL N°1/2026 RELATIF A LA CREATION D'UNE ASSOCIATION DE COMMUNES EN CHARGE DE LA GESTION DES EAUX URBAINES DU BASSIN VERSANT DE LA STEP DE VIDY (AGEV), INSTALLATIONS INTERCOMMUNALES Y AFFERENTES ET APPROBATION DES STATUTS

Monsieur Jérôme Lancia, rapporteur de la commission nommée à cet effet, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Jean-Jacques Chanson demande si notre STEP est encore capable d'absorber nos eaux usées.

Monsieur Baraldini répond qu'actuellement nous avons encore un peu de marge, mais qu'elle n'est plus aux normes, qu'elle pose de gros problèmes et que la situation devient de plus en plus compliquée.

D'autre part, le canton encourage le fait de se greffer dans le projet présenté, dont les démarches ont commencé en 2019 et notre commune a rejoint le processus en 2024. C'est l'occasion d'intégrer notre commune dans cette Association intercommunale, sans frais. Différents aspects techniques et avantages sont également développés par Monsieur Baraldini.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président passe au vote.

Le Préavis municipal N°1/2026 relatif à la création d'une Association de communes en charge de la Gestion des Eaux urbaines du bassin versant de la STEP de Vidy (AGEV), installations intercommunales y afférentes et approbation des statuts est adopté à l'unanimité

Monsieur le Président nous donne également lecture de l'extrait du procès-verbal qui est également adopté à l'unanimité.

3. DIVERS

Personne ne demande la parole.

La séance est levée à 20h45

Le Président

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'Berset' with a large, sweeping flourish.

Dominique Berset

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rochat' with a large, stylized 'R'.

Danièle Rochat